

Anne, S. G. Mgr de Montréal a administré le saint sacrement de la Confirmation à 70 adultes.

C'était fête dimanche au village Saint-Jean-Baptiste pour l'inauguration de la nouvelle église dont on vient d'achever la construction. Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la messe et aux vêpres.

Après la messe une adresse a été présentée à Monseigneur.

Dimanche soir, la vaste église de Notre-Dame, illuminée et parée comme aux jours des plus grandes fêtes, était remplie de fidèles venus pour assister à la célébration du 33e anniversaire de l'Union de prières. Au commencement de la cérémonie le directeur de l'association, M. l'abbé Picard, a fait voir l'excellence de l'œuvre et a annoncé qu'après le sermon qui allait être prêché par M. le curé, Sentenne, on bénirait une statue de saint-Joseph, donnée par une généreuse associée.

Dans son sermon, M. le curé, s'inspirant de la cérémonie, a recommandé le respect des morts et a montré combien on devait honorer ce cadavre qui avait contenu une âme et qui devait plus tard ressusciter dans sa forme première. Il a profité de cette occasion pour protester du haut de la chaire avec une profonde indignation contre les violateurs de sépulcres, contre ceux qui ont osé parcourir les rues de la ville en brandissant en guise de bâtons des ossements humains. " Si les lois, a-t-il ajouté, ne sont pas assez puissantes pour protéger nos sépulcres, il faut vite en faire de nouvelles."

Après le sermon une quête a été faite pour habiller des enfants pour la première communion puis un salut solennel et la bénédiction du T. S. Sacrement ont été donnés par M. le vicaire-général.

Pendant la neuvaine de Saint-François-Xavier, qui a lieu à Notre-Dame aux heures que nous indiquons à la seconde page, les personnes qui assistent à cinq exercices, peuvent gagner l'indulgence plénière, pourvu que s'étant confessées avec une vraie contrition et ayant fait la sainte communion, un des jours de la neuvaine ou dans un des quinze jours qui la suivent, elles prient aux intentions du souverain Pontife.

De plus, toutes les personnes qui assistent aux deux exercices du même jour, peuvent gagner l'indulgence de sept ans et sept quarantaines.

Enfin, une indulgence de cent jours est attachée à l'assistance à chaque exercice. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

N. B.— Les personnes malades pourront gagner l'indulgence de la neuvaine en récitant pieusement, chacun des neuf jours, quelque prière à la maison, ou en faisant quelque œuvre imposée par le confesseur.